VILLE DE MARSEILLAN - PORT DE TABARKA MARSEILLAN -

Envoyé en préfecture le 25/06/2021

Reçu en préfecture le 25/06/2021

Affiché le 25/06/2021

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: 22
Pour: 0
Contre: 0 3
Abstentions: 0

Date de convocation : 106(202)

Présenté par (1), M.C. Fobre de Bousses Ale Nosseillor, 71061221

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le Not Section, 106 221 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,... (2) L'assemblée délibérante étant 🛼